

AVIS PUBLIC

Assemblée publique

Commission sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement et le transport collectif

Objet : Bilan de l'application de la réglementation sur la salubrité des logements

Dans le but d'assurer des conditions de logement acceptables pour tous les Montréalais et Montréalaises, le conseil de la Ville de Montréal a adopté, en 2003, le *Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements* (03-096). Soucieuse d'évaluer la portée de ce règlement, l'administration municipale a mandaté la Commission sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement et le transport collectif afin de procéder à des audiences publiques sur le bilan de l'application, depuis juin 2003, de ce règlement et recevoir les questions, commentaires et mémoires du public.

Présentation du bilan et période de questions

Date : Le jeudi 26 octobre 2006
Heure : 19 h

Dépôt des mémoires et période de commentaires

Date : Le jeudi 16 novembre 2006
Heure : 19 h

Adoption des recommandations

Date : Le mardi 28 novembre 2006
Heure : 16 h 30

Lieu : Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

La documentation en appui à cette assemblée pourra être consultée, à compter du 18 octobre, aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et sur la page de la commission www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Toute personne désireuse d'intervenir sur le thème abordé pourra s'inscrire 30 minutes avant chacune des séances. Les personnes ou les groupes qui désirent déposer un mémoire sont priés de s'inscrire par téléphone ou à l'adresse ci-dessous avant 17 h, le vendredi 10 novembre 2006.

Renseignements : Direction du greffe
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal H2Y 1C6
514 872-3770 514 872-9964 (fax):
commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca